

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure

Le Commissaire



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04/2021/UEMOA/DPE/PHMECV RELATIF
AU RECRUTEMENT DEUX (02) CONSULTANTS POUR LA REDACTION DU
RAPPORT REGIONAL SUR LA PAUVRETE.**

1. La Commission de l'UEMOA a élaboré en partenariat et avec l'appui de la Banque Mondiale, un projet intitulé « Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV) ». Le PHMECV a pour objectif de i)- renforcer les capacités des INS des Etats membres à réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages, ii)-Satisfaire les besoins des différents utilisateurs en statistiques de qualité et comparables dans le temps et dans l'espace entre les Etats et iii)- mettre à disposition des micro-données anonymisées sur les conditions de vie des ménages pour inciter à une valorisation de celles-ci par les différents utilisateurs (chercheurs, étudiants, administrations publiques, etc.).
2. Le Programme a pour objectif de renforcer les capacités des Etats membres à produire des indicateurs de pauvreté et d'autres indicateurs socioéconomiques comparables pour le suivi des conditions de vie des ménages. Il prévoit la réalisation de deux (02) épisodes d'enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), chacune en deux (02) vagues pour capter les saisonnalités, à la même période dans chacun des huit (08) Etats membres de l'UEMOA. C'est dans ce contexte que la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont entrepris la réalisation d'une série d'études basée sur les données de l'EHCVM dont la première intitulée : « Visages de la pauvreté en Afrique de l'Ouest » servira à faire le diagnostic de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et plus précisément dans l'espace UEMOA. La réalisation de cette étude nécessite le recours aux services de deux (02) consultants internationaux spécialistes de l'analyse de la pauvreté.
3. L'objectif général de la mission des deux (02) consultants est d'élaborer le rapport régional sur la pauvreté en utilisant les données issues de l'enquête harmonisée et d'autres sources pour fournir une évaluation actuelle de la pauvreté au niveau sous régional.

De façon spécifique, la mission des Consultants dans le cadre de cette étude consiste à :

- faire un diagnostic actuel de la pauvreté dans l'espace UEMOA ;
- analyser les contraintes auxquelles sont confrontées les pauvres ;
- faire des suggestions de voies de sortie possibles de la pauvreté.

7 4

4. Etendue de l'étude

Le rapport de cette étude sera organisé en six (06) chapitres :

- Le premier chapitre présentera la méthodologie utilisée pour mesurer la pauvreté en Afrique de l'Ouest et les données sous-jacentes, y compris la méthodologie développée pour obtenir la comparabilité entre l'enquête harmonisée et les enquêtes les plus récentes du pays et celle utilisée pour mesurer la pauvreté, notamment la construction de seuils de pauvreté. Deux approches méthodologiques seront proposées, celles qui utilisent les seuils de pauvreté nationaux et une seconde qui développe un seuil de pauvreté équivalent pour tous les pays. Des recommandations suivront sur les efforts nécessaires pour poursuivre l'amélioration de la qualité des données.
- Le deuxième chapitre s'appuiera sur la méthodologie présentée dans le premier pour fournir les tendances de la pauvreté et un profil de pauvreté de la sous-région. Une taxonomie des pauvres en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques sera établie ; cette taxonomie aidera à examiner différentes voies pour sortir les personnes de la pauvreté.
- Le troisième chapitre complétera le précédent en traitant des dimensions spatiales de la pauvreté. Il examinera les caractéristiques géographiques en utilisant les coordonnées GPS des ménages et en examinant comment les taux de pauvreté varient en fonction de la distance à la frontière / capital / densité de population / zone agro climatique / zone de conflits, etc.
- Le quatrième chapitre sera consacré aux questions de pauvreté non monétaire (santé, éducation, conditions de vie) et comment elles sont en corrélation avec la pauvreté monétaire. Le chapitre cherchera à comprendre les déterminants de la pauvreté non-monétaire, notamment comment l'offre et la demande de services, les inégalités d'opportunité entre les milieux de résidence affectent la pauvreté non-monétaire.
- Le cinquième chapitre traitera des chocs et de la vulnérabilité. L'étude mobilisera des données externes sur les chocs covariants importants tels que les précipitations, les conflits, les prix et s'appuiera sur l'hétérogénéité géographique des données pour identifier les impacts des chocs. Ce chapitre examinera aussi comment les ménages font face à ces chocs covariants en tirant parti des différences de politiques fiscales, des différences de politique agricole et des différences dans l'accès aux marchés entre les pays.
- Le dernier chapitre conclura en résumant les principales caractéristiques des pauvres et résumera les potentielles opportunités pour sortir de la pauvreté et les contraintes à lever pour aider les ménages pauvres à tirer parti de ces opportunités.

Les données de la première enquête harmonisée auprès des ménages et éventuellement de l'avant-dernière enquête auprès des ménages pour chaque pays serviront de base de travail à cette étude. Les consultants peuvent recourir à d'autres sources de données en cas de besoin.

5. Profil des consultants

Les consultants devront avoir un diplôme universitaire équivalent à au moins un Bac+5 en statistique et/ou en économie ; l'obtention d'un doctorat serait un atout.

Par ailleurs, les compétences suivantes sont requises :

- Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) dans la réalisation d'études sur les conditions de vie des ménages dont au moins cinq (05) ans dans l'analyse de la pauvreté en général ;
- Avoir participé à au moins cinq (05) études sur l'analyse de la pauvreté dont au moins trois (03) en Afrique subsaharienne ;
- Avoir une bonne maîtrise des questions de mesure de la pauvreté, avec notamment une bonne connaissance de l'impact de changements méthodologiques d'enquêtes sur les indicateurs de pauvreté ;
- Avoir des expériences avérées dans l'élaboration de profil de pauvreté à partir de différentes options méthodologiques de mesure de la pauvreté ;
- Avoir participé à au moins une étude sur la pauvreté incluant chacun des thématiques suivants :
 - o Pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques des populations ;
 - o Pauvreté selon la répartition spatiale de la population ;
 - o Pauvretés monétaire et non monétaire ;
 - o Chocs et vulnérabilité à la pauvreté ;
 - o Analyse des potentielles opportunités pour sortir de la pauvreté et les contraintes à lever pour aider les ménages pauvres à tirer parti de ces opportunités.
- Avoir des compétences avérées dans les domaines de l'exploitation et/ou le traitement des données d'enquêtes d'envergure sur les conditions de vie des ménages ;
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français ;
- Maîtriser le français et avoir une connaissance pratique de l'anglais et/ou du portugais.

6. La durée indicative de cette étude est de huit (08) mois calendaires.

7. En vue de la constitution de la liste restreinte, le Commissaire chargé du Département des politiques économiques et de la Fiscalité Intérieure, invite les cabinets d'études ou les groupements de consultants à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.

8. Les cabinets ou les groupements de consultants intéressés sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêts, toutes les références et tous les documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en ces prestations en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (CV, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, brochures, etc.).
9. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
10. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection des candidats seront conformes aux règles et procédures de la Banque Mondiale et du Manuel de procédures du Projet.
11. Les appréciations se feront sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - Qualification du Consultant	15
2 - Expérience générale du Consultant	15
3 - Expérience spécifique du Consultant	60
4. Connaissance linguistique et de la région (pays de l'UEMOA)	10
Total des points	100

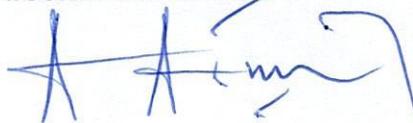
12. Pour tous renseignements, veuillez contacter : **Michel SIMPORE** ; Email : msimpore@uemoa.int ou Akoly GENTRY, Email : agentry@uemoa.int

13. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires, peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO, ou par courrier électronique à nyago@uemoa.int; agentry@uemoa.int et msimpore@uemoa.int au plus tard **le jeudi 25 Novembre 2021, à 9 heures 30 mn précises, heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au troisième étage du complexe administratif sis à Ouaga 2000.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêts devra être scellée et portée visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêts pour le recrutement de deux (02) consultants pour la rédaction du rapport régional sur la pauvreté** ».

Pour le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure, le Directeur de cabinet



Adamou SOULEY